



# FICHE TECHNIQUE PRODUIT – OLEOC

MEOC S.A. – 1906 Charrat – www.meoc.ch – Tél. 027 746 16 39

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom commercial : OLEOC

Type de formulation : EC – Concentré émulsifiable

Usage : Acaricide, insecticide

Teneur : 830 g/l huile de paraffine

Numéro d'homologation : W-1529

Distributeur : MEOC S.A., 1906 Charrat

## 2. DOMAINE D'APPLICATION

OLEOC est destiné au traitement au débourrement en arboriculture et viticulture, ainsi qu'à la lutte contre les pucerons sur pommes de terre de plants. Son action est mécanique, par asphyxie des formes hivernantes d'acariens, cochenilles et autres ravageurs hivernants.

## 3. DOSAGES ET MODES D'EMPLOI

Culture	Cible	Dosage	Stade BBCH
Fruits à pépins	Cochenilles, acariens rouges	3.5% (56 L/ha)	51–53
	Acariens rouges	2% (32 L/ha)	54–56
	Acariens rouges	1% (16 L/ha)	57–58
Abricotiers	Cochenilles, cheimatobies	1% (16L/ha)	57-58
Pruniers	Cochenilles, cheimatobies	3.5% (56 L/ha)	51–53
Petits fruits	Cochenilles, acariens	3.5% (35 L/ha)	00–10
Vigne	Acariens	2% (16 L/ha)	07–10
	Acariens	1% (6 L/ha)	11–12
Pomme de terre	Pucerons vecteurs de virus	2% (350 L/ha)	Dès 30% levée

## 4. PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Traiter minutieusement toutes les parties des arbres et des ceps.
- Ne pas traiter en dessous de 10°C.
- Utiliser OLEOC seul, sauf compatibilité confirmée.
- Éviter tout mélange avec soufre ou fongicides avant 8 jours.
- Respecter les bonnes pratiques agricoles et environnementales.

## 5. PRÉPARATION DE LA BOUILLIE

Verser la quantité d'OLEOC nécessaire directement dans la cuve d'eau en agitant. Maintenir le brassage constant pendant le traitement.

## 6. ÉLIMINATION ET STOCKAGE

Éliminer les emballages vides conformément aux réglementations locales. Déposer les restes dans un centre agréé pour déchets spéciaux.

## 7. MENTIONS DE DANGER (CLP – Conformité Suisse)

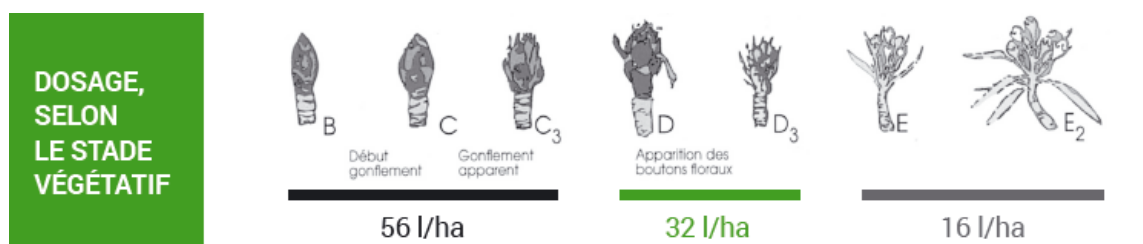
Mentions H : H304 – Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mentions P : P102, P501, SP1, P280.  
EUH401 – Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

## 8. EN CAS D'URGENCE

Centre d'information toxicologique (Zurich) : Tél. 145 ou 044 251 51 51

MEOC S.A. – 1906 Charrat – [www.meoc.ch](http://www.meoc.ch) – Tél. 027 746 16 39



LA SANTÉ DES PLANTES  
**MEOC**  
[www.meoc.ch](http://www.meoc.ch)